

N/REF : 3/06/2024 9H26 C:025730 I:32495
V/REF : 20519/4113-CEDRE/2805
V/Email reçu le Lundi 03/06/2024 à 9H26

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : LES CEDRES -0761
29, RUE ALEXANDRE DUMAS
.
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 27 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 29 RUE ALEXANDRE DUMAS -
SUR PLACE MONSIEUR LIABEUF AU 06 78 66 37 14

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE EVACUATION D'EAUX USEES BOUCHEE DU COTE DU LOGEMENT
108 - 1ER ETAGE , DANS LA SALLE DE REUNION RDC DU CADA
MERCI DE FAIRE UN CURAGE

Donneur d'ordre : Mme M. PULCRANO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/06/2024 A 10H30
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'HORIZONTALE DANS LES FAUX PLAFONDS
CREATION DE DEUX BOUCHONS DE VISITE
EXTRACTION DE GRAISSE EN GRANDE QUANTITE

PREVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION POUR LE CURAGE DE L'HORIZONTALE EN
URGENCE AVEC DEUX TECHNICIENS
PREVOIR LA POSE DE PANNEAUX POUR RESERVER DEUX PLACES DE STATIONNEMENT

LE 28/06/2024 A 09H00
CURAGE DE L'HORIZONTAL EU EN FAUX PLAFOND DEPUIS LA CRÉATION DE BOUCHON
DE VISITE SUR L'HORIZONTAL EXTRACTION DE GRAISSE.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	4	176,90	442,25
TOTAL H.T.				796,05
T.V.A. a 10,00%				79,60
TOTAL T.T.C.En EURO				875,65

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN